



Rentrée
2019/2020

DOSSIER D'INSCRIPTION
CONCOURS DESPIAU
SPORT-ETUDES
SECTION SPORTIVE



MONT-DE-MARSAN

Evaluation :

Mercredi 22 mai 2019

Nom :

Prénom :

DISTRICT DES LANDES DE
FOOTBALL
SECTION SPORTIVE 2nd CYCLE
Rentrée 2019/2020

Modalités d'inscription

Le candidat souhaitant intégrer la section sportive 2nd cycle de Mont de Marsan, **doit obligatoirement être évalué :**

- **lors d'un concours qui se déroulera le 22 mai 2019 à Mont de Marsan (terrain synthétique René Batby – Stade de l'Argenté – 591 av. Nonères)**

Pour participer au concours le candidat devra :

- Faire acte de candidature à l'aide de la fiche d'inscription ci-jointe dûment remplie.
- Être licencié dans un club affilié à la Fédération Française de Football.
- Être né en 2002, 2003, 2004 ou 2005

Formalités administratives

Joindre au dossier :

- La photocopie de la licence 2018/2019;
- Les photocopies des bulletins scolaires du 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2018/2019.
- Un chèque de 10.00€ pour les frais de dossier, à l'ordre du DLF

Retour des Dossiers

Après validation de la Candidature par la Commission compétente du District des Landes, une convocation sera inscrite sur le **site du District**, avec le lieu et les horaires de l'évaluation, à l'adresse suivante : <http://landes.fff.fr>

Tout dossier incomplet et sans règlement ne sera pas pris en compte.

DISTRICT DES LANDES DE FOOTBALL

725, rue des Violettes

40400 TARTAS

Correspondance : BP 32 - 40400 TARTAS

Tél.: 05.58.73.51.72 - Fax : 05.58.73.57.79 - mail : DISTRICT@LANDES.FFF.FR

FICHE SIGNALÉTIQUE

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TELEPHONE : _____ MAIL@ : _____

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE _____

CLASSE _____ S'agit-il d'une section sportive football OUI NON

Êtes-vous ? Joueuse Joueur Arbitre

Si vous êtes arbitre, à quel niveau officiez-vous ? District Ligue

Club : _____

Numéro de licence : _____

Equipe dans laquelle vous évoluez : _____

Niveau de compétition de votre équipe :

District Ligue National

Poste de jeu : Principal _____ Secondaire _____

Avez-vous été sélectionné ? : District Ligue

Fait à _____, le _____

Signatures des parents

Signature du candidat

La Section "Sport études Foot", son fonctionnement :

Il existe depuis la rentrée 95-96 une Section Sportive Football dans notre lycée, section régionale, qui fonctionne sous la tutelle sportive de la Ligue de Football d'Aquitaine. Le club support est le Stade Montois Football.

Cette section est régie par une convention signée, après accord du Conseil d'Administration du lycée Charles Despiau voté le 13 janvier 1998, entre le Ministère de l'Education Nationale, le Conseil Régional d'Aquitaine, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, la commune de Mont de Marsan, le lycée Charles Despiau, la Fédération Française de Football, le District des Landes de Football, le Stade Montois Football.

OBJECTIFS

Au niveau de projet scolaire, la section est ouverte à des jeunes lycéens motivés et qui désirent poursuivre leur scolarité dans les filières qui mènent aux baccalauréats ES – S –L et STMG.

Au niveau du projet sportif, la section désire:

- assurer la continuité de travail déjà effectué dans les sections sportives du 1^o cycle de la Nouvelle Aquitaine
- privilégier l'amélioration des facteurs physiques et techniques essentiels chez le futur joueur de haut niveau et ainsi lui permettre d'acquérir une plus grande efficacité dans le jeu.

RECRUTEMENT

Afin de retirer le dossier de candidature, vous devez prendre contact avec le district d'appartenance: district des landes tel: 05 58 73 51 72,

Site internet district des landes: <http://landes.fff.fr>

Les candidats devront retourner le dossier d'inscription avant **le 07 mai 2019** au district.

Les affectations sont proposées selon les vœux, le nombre de places disponibles, l'ordre de classement, le dossier scolaire.

SCOLARITE

Les élèves de la section peuvent être externes, demi-pensionnaires, internes. Ils bénéficient d'horaires aménagés, leur permettant d'allier leur cursus scolaire traditionnel et leur parcours sportif. La scolarité d'un élève de la section est soumise aux règles générales qui régissent la scolarité de tous les élèves du lycée. Il est attendu un respect et une tenue exemplaires.

Les entraînements ont lieu tous les lundis, mardi, jeudi de 17h à 19h et mercredi de 17h30 à 19h (à confirmer)

Sous la responsabilité d'un professeur d'EPS, les élèves restent qualifiés dans le club de leur choix (Ligue Nouvelle Aquitaine), dans le cadre des règlements fédéraux. La section sportive football du lycée participe aux compétitions UNSS dans la catégorie "Elite", elle en a déjà remporté le titre académique.

Chaque année est probatoire. Les élèves ne sont maintenus dans la section qu'après examen de leur niveau scolaire et sportif.

Evaluation scolaire: l'éducateur sportif participe aux conseils de classe. L'objectif scolaire est l'obtention du diplôme de fin de cycle envisagé.

Evaluation sportive: l'éducateur sportif met en place des tests d'évaluation (technique-physique- psychologique afin d'évaluer tout au long de l'année, l'évolution du joueur, tant sur le plan de l'entraînement qu'au sein de son club.